

MINISTERE DE L'INTERIEUR

TELEGRAMME DEPART EN CLAIR

DE : MIN INT DGPN DRCPN MNRC

A : POUR SERVIR TOUS SERVICES DE POLICE DANS LE RESSORT DU SGAMI DE LA ZONE DE DEFENSE ET SECURITE SUD

N° DE TEXTE : DRCPN/SDARH/MNRC N° 14-0267 EN DATE DU 23 JUIN 2014

OBJET : RECRUTEMENT DE RESERVISTES RETRAITES DES CORPS ACTIFS DE LA POLICE NATIONALE POUR ASSURER LA SURVEILLANCE DE L'EPREUVE THEORIQUE GENERALE DU CODE DE LA ROUTE

TEXTE : DANS LE CADRE DE LA REFORME DU PERMIS DE CONDUIRE, LA DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE RECRUTE PLUSIEURS RESERVISTES RETRAITES DES CORPS ACTIFS DE LA POLICE NATIONALE AFIN D'ASSURER LA SURVEILLANCE DE L'EPREUVE THEORIQUE GENERALE DU CODE DE LA ROUTE AU PROFIT DE LA DELEGATION A LA SECURITE ET LA CIRCULATION ROUTIERES (DSCR)- STOP-

MISSION : SURVEILLANCE DE L'EPREUVE THEORIQUE GENERALE DU CODE DE LA ROUTE :

- MISE EN PLACE DES MATERIELS,
- CONTROLE ADMINISTRATIF DES CANDIDATS,
- SURVEILLANCE DES CANDIDATS DURANT L'EXAMEN,
- TRANSMISSION DES RESULTATS A LA DSCR.

LIEUX D'IMPLANTATION DE LA MISSION :

- **DEPARTEMENT 06 :** NICE CADAM - NICE SAINT-ROCH - SAINT-LAURENT-DU-VAR
MENTON - ANTIBES - GRASSE
- **DEPARTEMENT 13 :** PORT-DE-BOUC – ISTRES – MARIGNANNE - SALON-DE-
PROVENCE - AUBAGNE - AIX-EN-PROVENCE - GARDANNE - ARLES -
CHATEAURENARD - MARSEILLE
- **DEPARTEMENT 83 :** TOULON - LA-SEYNE-SUR-MER - HYERES - BRIGNOLES
DRAGUIGNAN FREJUS
- **DEPARTEMENT 84 :** AVIGNON - CAVAILLON - PERTUIS - APT - CARPENDRAS
ORANGE - VALREAS

DUREE DE LA MISSION : POSTE A POURVOIR A COMPTER DU LUNDI 7 JUILLET 2014 AU MARDI 30 SEPTEMBRE 2014 SUR LA BASE DE 2 A 4 VACATIONS PAR SEMAINE EN FONCTION DES AFFECTATIONS ET DES DISPONIBILITES DES RESERVISTES - STOP-

NIVEAU DE RECRUTEMENT ET REMUNERATION: « EXPERT 2 » - INDEMNITES JOURNALIERES DE RESERVE D'UN MONTANT DE 136,99 €/BRUT - STOP -

SPECIFICITES : - TRAVAIL EN CIVIL

- NECESSITE DE SUIVRE UNE FORMATION DE CINQ JOURS (INDEMNISEE SUR LA BASE DE LA REMUNERATION DE LA MISSION) DU LUNDI 7 JUILLET AU VENDREDI 11 JUILLET 2014 DISPENSEE EN REGION PARISIENNE - TRANSPORT, RESTAURATION ET HEBERGEMENT PRIS EN CHARGE PAR L'ADMINISTRATION

- NECESSITE DE DISPOSER D'UN VEHICULE PERSONNEL DANS LE CADRE DE LA MISSION POUR DES DEPLACEMENTS AU SEIN DU DEPARTEMENT (INDEMNISATION DES FRAIS KILOMETRIQUES PRISE EN CHARGE PAR L'ADMINISTRATION)

FRAIS DE MISSION : EN FONCTION DE LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DES CENTRES D'EXAMEN - STOP

SI VOUS ETES INTERESSE ET POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE, PRENDRE CONTACT AVEC :

Mme Ginette MARCHADO – Tél. : 04.95.05.90.68. - ginette.marchado@interieur.gouv.fr

SIGNE : NATHALIE CARLIER, CHEF DE LA MISSION NATIONALE POUR LA RESERVE CIVILE - STOP ET FIN -